



Le stationnement en Ile-de-France

Communiqué de Presse
Paris, le 10 février 2016

100% d'énergie verte et de nouveaux services en faveur de l'électromobilité Saemes poursuit sa politique de mobilité durable

Saemes, deuxième opérateur du stationnement en Ile-de-France poursuit sa politique en faveur de l'environnement. Pour l'entreprise, qui vient de voir ses certifications ISO 9001 et ISO 14001 renouvelées, 2016 s'articulera autour de deux axes : d'une part la réduction de son empreinte carbone au travers d'une énergie entièrement verte et d'autre part le développement de l'électromobilité avec l'installation de bornes de recharge accélérée, pour une mobilité toujours plus durable.

Une énergie 100 % verte

Dans le cadre de la déréglementation des tarifs au 31 décembre 2015, Saemes a sélectionné EDF à l'issue d'un appel d'offre pour la fourniture de l'énergie avec la garantie d'approvisionnement en énergie 100% verte. Dans une activité où l'énergie représente son deuxième poste de dépenses, avec 10 millions de KWh par an, ce contrat vient compléter une politique de réduction énergétique menée depuis de nombreuses années : la moitié du système d'éclairage traditionnel a ainsi déjà été remplacé par des LED, soit près de 10 000 diodes, permettant une baisse significative de la consommation, jusqu'à 30% sur certains sites.

Pour Alain Devès, Directeur Général, « ces évolutions s'inscrivent dans une politique de management durable aussi bien que dans l'amélioration du service proposé à l'utilisateur. Notre action prend en compte depuis de nombreuses années l'impact de notre activité sur l'environnement et nous travaillons sans cesse à plus d'efficacité dans notre consommation d'eau et d'électricité aussi bien que dans la gestion de nos déchets. Cet engagement fait notre fierté ».

Des bornes de recharge en accéléré dans les parkings parisiens

Après les stations d'Autolib' mises en place en 2015 sur neuf de ses parkings, Saemes installe au 1^{er} trimestre 2016 des bornes de recharge accélérée dans les parkings Ecole de Médecine et Notre-Dame. La station de recharge Notre-Dame est déjà fonctionnelle. Ces bornes délivrent une puissance de 22 KVa permettant de recharger jusqu'à 80% de la batterie d'un véhicule électrique en une heure, contre 6 à 8 heures pour une borne standard. Ces nouveaux équipements sont équipés de prises intelligentes interrompant le flux électrique une fois la batterie pleine. Ce dispositif permet ainsi de garantir un temps de charge réduit et sécurisé, particulièrement adapté au stationnement de courte durée. Ces bornes innovantes pourront être utilisées par les porteurs de la carte prépayée KiWhi (déjà détenue par plus de 20 000 conducteurs de véhicules électriques) et de l'application Freshmile, rechargeable par carte bancaire et Paypal.

Enfin, ces bornes connectées seront référencées sur l'application ChargeMaps géolocalisant les lieux de charge disponibles en temps réel, pour permettre aux conducteurs de véhicules électriques de les repérer facilement.

Pour en savoir plus sur Saemes : www.saemes.fr

A propos de Saemes :

Saemes (Société Anonyme d'Economie Mixte d'Exploitation du Stationnement de la Ville de Paris) est le deuxième opérateur de stationnement en Ile-de-France et le cinquième en France, avec un chiffre d'affaires de 45,7 M€ en 2014. Il accueille 4 millions de clients horaires chaque année et gère 95 parcs de stationnement à Paris et en Ile-de-France, soit plus de 22 600 places. Saemes s'inscrit dans le développement de la politique de circulation et de stationnement de la Ville de Paris en incitant à un usage raisonné des véhicules motorisés, véritable opérateur de la mobilité urbaine (stationnement des vélos, tarifs motos), dans une logique de développement durable conjointement à sa démarche qualité confirmée par ses certifications ISO 9001 et ISO 14001. Saemes a été le 1er opérateur de stationnement en France certifié management environnemental.